CSA-D Jeudi 14 novembre 2024 Bilan de la rentrée 2024

Administration:

M. Teullier (DASEN)

M. Bodin (Adjoint au DASEN 1^{er} degré)

Mme Désilière (Adjointe au DASEN 2nd degré)

Mme Beulze (Secrétaire générale de la DSDEN)

Mme Sthorez (Secrétaire générale adjointe de la DSDEN)

Mme Leborgne (Cheffe de la division du premier degré)

Mme Lebossé (Cheffe de la division du second degré)

Mme Collin (adjointe à la cheffe de division du second degré)

Organisations syndicales:

FSU (4)

CGT (1)

FO (2)

CFDT (2)

UNSA (1)

SUD (2)

Ordre du jour :

- 1. Déclarations liminaires des organisations syndicales
- 2. Réponses du DASEN aux déclarations
- 3. Bilan de la rentrée dans le département
 - 1. Premier degré
 - 2. Second degré
 - 3. Scolarisation inclusive en milieu ordinaire
- 4. Questions diverses
- 1. Déclarations liminaires des organisations syndicales (14h 14h40)

Délarations de la FSU, de l'UNSA, du SGEN-CFDT, de la CGT et de FO.

FO propose un vœu à voter :

« A l'heure où les responsabilités et les tâches liées à la direction d'école ne cessent de s'alourdir, à l'heure où il devient difficile de répondre à tout, à l'heure où des collègues en charge de direction craquent sous la pression, ce qui les amène parfois à commettre des gestes mettant en danger gravement leur propre santé les directrices et directeurs d'école sont invités à une réunion d'une heure, le jeudi 21 novembre, le mardi 26 novembre ou le jeudi 28 novembre sur l'école inclusive.

A l'heure où nos salaires sont gels, il s'agit d'une heure de travail offerte à l'employeur sans compter que pour certain.es d'entre eux le temps de déplacement dépassera le temps de réunion. Monsieur le DASEN, les syndicats UNSA et FO vous demande de renoncer à cette réunion. »

Vote pour : 2 vote contre : O absention : 7

Ce vœu n'avait pas été envoyé à l'avance et comme nous n'avions pas pu en discuter collectivement nous nous sommes abstenu.es.

2. Réponses du DASEN aux déclarations (14h40 - 15h20)

- Sur le vœu proposé par FO: parler des propos de Nicolas Sarkozy sur le temps de travail des professeurs des école et à la fois demander à supprimer une réunion d'une heure avec les directions d'écoles sur l'école inclusive qui est sujet important de l'école en ce moment. Il s'agit de ne pas « donner le bâton pour se faire battre ».
- Sur la question des moyens : pour l'instant il y a seulement un projet de loi de finance, il faut attendre que cette loi soit votée. Il y a effectivement une baisse démographique. Sur la baisse du nombre de HSE : pour le moment la DSDEN n'a attribué que les HSE sur l'année civile (fin de l'année budgétaire 10 décembre). Il y aura plus d'information après le vote sur le budget pour savoir quels seront les crédits pour l'année civile suivante. Dans l'idée, seul un quart du budget consacré aux HSE a été attribué.
- Sur les groupes de niveaux : un syndicat a dit qu'ils étaient inexistants dans le département.
 Ce n'est pas vrai, il y a bien des groupes avec des organisations qui dépendent des collèges.
 C'est le résultat d'un choix académique : laisser la latitude aux établissements dans la mise en œuvre des groupes de niveau. Choix confirmé par les propos de Mme Genetet. Il n'y a pas encore de précisions sur la mise en place alternative de groupes de niveau en français et en maths en 4ème 3ème.
- Sur la labellisation des manuels scolaires : la ministre a indiqué que le choix des manuels ne sera pas obligatoire. Des manuels seront mis à disposition avec un label ministériel. Les enseignant.es vont rester libres de les utiliser ou non.
- Sur les demandes hors cadre : exemple de la demande du DASEN que les directions d'école communiquent leur numéro de téléphone. C'est pour pouvoir joindre les directeurs dans des situations exceptionnelles (alerte de la préfecture ou ARS sur méningite bactérienne, mortelle et très contagieuse dans écoles. Elle implique le recensement précis des personnes en contact. Dans les deux cas, c'est arrivé le vendredi soir ou pendant vacances scolaires. Dès qu'il y a une alerte, il faut organiser le contact avec parents, avant même le résultat de l'analyse (bactérienne ou virale). Même si les méningites se sont révélées virales, il aurait fallu joindre les parents d'élèves en quelques heures, même sur le lieu de vacances. Autre situation : le problème récent d'un enlèvement d'enfant dans une école. La probabilité d'appeler un directeur est donc infinitésimale.

CGT : soit c'est une obligation professionnelle, et alors comparons privé et public, et fournissons téléphones professionnels aux directeurices.

SUD: quel est l'intérêt d'appeler le directeur ? Est-ce que la DSDEN ne possède pas les numéros des familles et des personnels de l'école ? Pourquoi ce n'est pas l'ARS qui se charge de contacter les personnes dans le cas d'une méningite ? Que pourra-t-il faire de plus que la DSDEN ?

DASEN: s'il y a une situation exceptionnelle, comme le cas de la méningite bactérienne qui peut être une urgence alors il faut trouver une réponse avec les moyens de l'administration. Si un drame survient, on nous demandera si nous étions organisés...

SUD : c'est pour rejeter la responsabilité sur les directions.

FO: n'y a-t-il pas d'autres procédures à mettre en place?

DASEN : c'est par pragmatisme. Il ne demande pas aux directeurs de regarder le téléphone en permanence. C'est sur la base du volontariat, pour gagner du temps.

CFDT: pas très choquée par ce que propose le DASEN. Il faut néanmoins faire attention aux dérives et ne pas être contacté.e pendant les vacances pour une question anodine.

DASEN: le fichier des numéros ne sera pas mis à disposition des IEN.

FO : y aurait-il des conséquences pour le directeur qui n'aura pas donné son téléphone ?

DASEN: il n'y aura pas de sanctions.

Cheffe division premier degré: « S'il y a un mort, il y a un mort »

DASEN : dans le cas d'une urgence la préfecture contactera le directeur d'une manière ou d'une autre.

CGT : quelle était la procédure avant le téléphone portable ?

Adjoint DASEN 1er degré: Il n'y en avait pas.

• Sur l'enseignement privé : il voit régulièrement les directeurs diocésains. La mixité et la liberté de conscience sont évoquées. Cette année, le DASEN a demandé que dans un lycée de Rennes, l'intervention d'une personne radicale sur les droits des femmes, n'ait pas lieu, suite à une alerte d'enseignant.es. Et l'intervention a été annulée. Mais ils ne reçoivent pas toujours d'alerte.

CFDT: y a t-il des contrôles prévus pour les cas où il n'y a pas d'alerte?

DASEN: a demandé que les corps d'inspection soient présents dans le privé, et pas que sur le pédagogique. Les directeurs diocésains font la police dans leur secteur.

Plusieurs syndicats: La DEC du rectorat a recours plus souvent qu'avant à des passations d'examens dans des lieux d'établissement privés, en raison des aménagements d'examen. Des enseignant.es du public ont fait remonter le problème de présence de crucifix dans les salles d'examens.

3. Bilan de la rentrée 2024 dans le 35

Présentation du DASEN

1. Premier degré

Rappel du cadre national :

Il y a une démographie scolaire a 3 vitesses. Seuls des départements d'outre mer (Guyane, Mayotte) ont une démographie positive. En France métropolitaine, il y a un découpage nord-sud avec une baisse de la démographie dans la moitié nord et une stagnation ou une légère augmentation dans le sud. La Bretagne fait partie des académies qui perdent des élèves.

Environ 80 000 élèves en moins au niveau national. Le public perd davantage que le privé. Seul le public perd des élèves en préélémentaire.

Dans le département :

En Ille et Vilaine, dans le public, il y a moins d'élèves que les prévisions : - 695 élèves prévus, -944 élèves constatés. Pour le privé -192 prévus, -279 constatés. La baisse dans le premier degré public ne s'explique pas par un départ vers le privé. Ce n'est pas non plus lié uniquement aux naissances car sinon la DSDEN aurait pu davantage le prévoir. Une explication vient des flux arrivée/départ d'autres régions. Moins d'arrivées que prévu ou des arrivées de famille sans enfant. Les prévisions pour la rentrée 2025 nous indique que la baisse du nombre d'élèves va se poursuivre dans le département.

Les mesures de rentrée :

- - 2 ETP dans le premier degré public
- 8,75 ETP dans le premier degré privé

Le DASEN fait remarquer que la baisse des moyens n'a pas été importante en cette rentrée malgré la baisse du nombre d'élèves.

2. Second degré

Rappel du cadre national :

La démographie scolaire du second degré est différente du premier degré. Les départements d'outre-mer perdent des élèves, 4 académies du sud de la France, Lyon et lle de France gagnent des élèves. Toutes les autres académies perdent des élèves comme en Bretagne.

La baisse se concentre dans le secteur public et principalement au collège. – 20 900 élèves au niveau national dans le public dont – 18 000 en collège.

Dans le département :

En Ille et Vilaine, il y a moins d'élèves que les prévisions dans le public : -12 prévus en collège -518 après constat. Dans le privé, il y a une stagnation du nombre d'élèves : prévisions +12 → +11 après comptage. Il semble qu'il y ait eu des départ du public vers le privé. Si on isole, la 6ème, public -370, privé + 131. Peut-être une conséquence de la resectorisation des collèges rennais.

Il y a donc, pour les collèges publics, un très grand décalage entre les prévisions et le constat. Le côté positif est que nous avons eu des moyens à hauteur des prévisions. Le côté négatif est qu'il y a de fortes probabilités que les moyens baissent beaucoup à la rentrée prochaine.

FSU: le privé a un avantage lié au calendrier: les portes ouvertes sont en novembre et ils prennent les inscriptions dans la foulée.

DASEN: le privé a deux avantages considérables sur le public :

- le privé n'a pas de secteur : il peut, dès le mois de novembre, prendre des inscriptions puis inscrire les élèves sur liste d'attente lorsque les effectifs sont complets.
- L'autre avantage : le privé n'a qu'un budget opérationnel pour le premier et le second degré. Il peut donc faire passer des moyens du premier vers le second degré et inversement pour ouvrir là où il y a besoin.

Les moyens en poste dans le second degré :

- 9 postes en collèges, SEGPA, ULIS: des postes ont pu être créés malgré la baisse démographique pour permettre les groupes de niveaux et pour réduire les BMP.
- 22 postes

<u>Les moyens 2nd degré hors enseignement :</u>

- Collèges publics fonds sociaux divisés par 2, crédits pédagogiques divisés par 3.
- Collèges privés fonds sociaux stables crédits pédagogiques : il n'y en a pas
- Lycées publics : fonds sociaux divisé par 1,5 crédits pédagogiques divisés par 5
- Lycées privés : fonds sociaux divisés par 2 crédits pédagogiques : il n'y en a pas

Une explication de cette baisse des fonds sociaux est qu'il existe des reliquats non utilisés dans certains établissements.

Dérogations à la carte scolaire :

Les demandes sont à peu près stables sur 3 ans en 6ème et en seconde.

Décisions d'orientation en 3ème et en 2nde :

66,1 % de la 3ème vers la 2nde GT 33,9 % de la 3ème vers la voie pro 95,7 % de la 2nde GT vers la première GT

Légère inflexion des orientations vers la voie professionnelle puisqu'elles étaient à 34,2 % en 2023. Il y a eu des difficultés avec des élèves non affectés en voie pro : 270 à la rentrée 2023. La mobilisation des services a permis d'améliorer ces difficultés : un pré-tour Affelnet est fait pour aider les familles et les collèges à orienter vers des vœux plus réaliste pour s'assurer d'avoir une affectation. C'était mieux en cette rentrée 2024 (47 élèves non affectés) et l'objectif est de s'améliorer encore l'année prochaine.

3. Scolarisation inclusive en milieu ordinaire

78 % des élèves déclarés en situation de handicap sont notifiés pour un accompagnement humain alors que la moyenne nationale est à 52 %. Une des explications est le manque de place en Etablissements médico-sociaux sur le département. Mais une partie s'explique aussi par une notification d'accompagnement humain trop importante. La MDPH dit elle-même que la CDAPH

notifie un accompagnement humain dans le doute quand ils n'ont pas assez d'informations dans le Gevasco alors que dans un certains nombres de cas ce n'est pas nécessaire.

CGT: sur les Gevasco « mal remplis », le problème repose sur les enseignants et les profs principaux. Pourquoi n'y a t-il pas de dialogue entre MDPH et les enseignants ? Il manque un maillon. S'il y avait un maillon « enseignants référents handicap » partout, cela fonctionnerait peut être mieux.

DASEN: il s'agit de mieux prioriser les moyens pour les enfants et éviter que cela soit le premier dossier qui reçoive une AESH tandis que les dossiers postérieurs sont dans la liste d'attente.

CGT: où en est le recrutement des AESH?

DASEN: on continue à recruter jusqu'à la fin de l'année budgétaire.

CGT: nous avons été contacté par des personnes qui ont passé un entretien et qui pensaient être retenues mais qui n'ont pas été rappelées.

DASEN: il n'y a pas toujours d'adéquation géographique. Une personne peut être retenue mais il n'y a pas de besoins dans son secteur. Les gros besoins sont sur Rennes et c'est là qu'on a le moins de candidatures. Il y a aussi la difficulté que le service qui recrute est surchargé et est obligé de fonctionner en commission (attendre un recrutement groupé). Ce service est aussi dépendant des moyens et de leur date d'attribution. Il peut également y avoir des dysfonctionnements.

SUD: est-ce qu'il y a une réflexion sur les démissions d'AESH?

DASEN : non pas vraiment. Il a déjà eu des discussions avec des ancien.nes AESH et ce qui ressort c'est la difficulté du métier, le salaire et l'éloignement géographique.

Dispositif ULIS:

Sur trois ans, augmentation du nombre d'ULIS en école (+21 en 3 ans), en collège (+41 en 3 ans) et en lycée (+12 en 3 ans).

Dans le premier degré, il y a des élèves en attente alors que des places sont disponibles. Cela vient de la différence entre zones rurales et zones urbaines.

Recrutement d'AESH sur la pause méridienne :

- sur recommandation de la MDPH
- Accompagnement des élèves déjà accompagnés
- modalité collective par défaut
- Détermination des tâches de l'AESH : prise du repas et vie en collectivité

Les premier.es AESH pris en charge par l'état vont arriver dans les écoles prochainement avec des heures en plus sur son contrat.

4. Questions diverses

- FSU-SNUIPP : est-ce qu'on peut avoir le P/E du réseau privé?

DASEN: il n'y a de chiffres équivalent pour le privé.

- **CFDT** : le P/E s'améliore en Ille et Vilaine mais nous sommes toujours au-dessus de la moyenne nationale.
- **FSU-SNUIPP** : Comment analyser l'évolution du nombre de "stages de réussite" entre le public et le privé?

Adjoint DASEN 1er degré: pour le privé un contrôle de l'utilisation des pactes a été fait par la DPEP et d'ailleurs des changements ont été faits à la rentrée.

- **FSU-SNUIPP**: quand sera versée la prime REP+ aux PE?

Secrétaire générale DSDEN : Sur la paye de décembre

- FSU-SNUIPP: des profs de collège ont suppléé une professeur malade mais ne sont pas payés et n'ont pas de HSE et la collègue refusait de signer un pacte.

Secrétaire générale DSDEN : ce sont des heures qui doivent être dans un pacte. Elles ne seront pas payées hors pacte.

- **SUD** : combien y a t-il d'AESH et d'élèves accompagnés dans le privé? Environ 1500 élèves dans le privé. Il n'y a pas d'AESH spécifiquement pour le privé.

SUD : combien y a t-il d'élèves à la rue dans le département?
 Secrétaire générale DSDEN : il n'y a pas de chiffres disponibles.

- **SUD** : avez vous des informations sur une future modification de la carte de l'éducation prioritaire qui permettrait un possible changement de statut du collège Rosa Parks ou Gandhi (à Fougères)?

DASEN: Les changements relèvent du national. Des mesures avaient été annoncées sous l'ancien ministère mais cela n'a pas été repris par le cabinet de la ministre actuelle. Le travail devait commencer à la rentrée 2025 mais il n'y a pas d'informations. Plus le temps passe plus le DSDEN doute qu'il y aura une révision de la carte scolaire car en 2026 il y a les élections municipales et ce genre de mesures n'intervient pas en année électorale.

- **SUD** : Avez-vous des informations sur le nombre de salles à l'école primaire qui n'étaient pas prévues pour enseigner (exemple: une salle de bibliothèque), mais qui sont devenues des salles de cours, en raison d'un manque de place dans l'école ?

Secrétaire générale DSDEN : pas d'information sur ce sujet.

- FO : qu'en est-il de la construction d'un nouveau collège dans le secteur de Rosa Parks qui devrait être livré en 2029?

DASEN : pas de nouvelles récentes mais vus les délais de construction d'un collège le délai ne risque de ne pas être tenus.

- FO: les directions d'école ont reçu un courrier du recteur pour mener 2 PPMS avant les vacances de la Toussaint. Sur quelle base s'appuie cette demande?

DASEN: c'est une demande du préfet de région vue l'actualité internationale. Dans le 35, toutes les écoles ont un PPMS. Il doit être revu chaque année à la rentrée et 1/3 des écoles ne le mettent pas à jour.

- **FO**: pourquoi 326 brigades alors que 388 a été annoncé? Le pourcentage de brigades est plus faible qu'au national dans le 35.

Adjoint DASEN 1er degré: c'était une erreur, il y a bien 326 brigades.

- FO: combien y a t-il de contractuel.les?

44 contractuel.les devant élèves dont 10 pour le breton et 2 pour les élèves sourds.

2 néo contractuels en breton et 1 pour jeunes sourds

- FO : combien de fusion d'école sont prévues cette année?

Pas de recensement pour l'instant car en attente des retours des IEN selon les discussions lors des conseils d'école et lors des conseils municipaux.